

PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT, *Patronage et pouvoir dans le Bas-Canada (1794-1812) — Un essai d'économie historique*. Les Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1973. xii-188 p. \$5.00.

T. J. A. Le Goff

Volume 27, numéro 4, mars 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/303319ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/303319ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Le Goff, T. J. A. (1974). Compte rendu de [PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT, *Patronage et pouvoir dans le Bas-Canada (1794-1812) — Un essai d'économie historique*. Les Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1973. xii-188 p. \$5.00.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 27(4), 600–603. <https://doi.org/10.7202/303319ar>

PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT, *Patronage et pouvoir dans le Bas-Canada (1794-1812) — Un essai d'économie historique*. Les Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1973. xii-188 pages. \$5.00.

C'est une version remaniée de leur étude intéressante et solide parue dans la RHAF en 1969-70 que nous offrent aujourd'hui les auteurs. Ils y apportent quelques nuances nouvelles dans l'exposition et un chapitre considérablement remanié sur les finances du gouvernement civil et militaire du Bas-Canada entre 1802 et 1812, le tout coiffé d'une conclusion nouvelle débouchant sur une esquisse de théorie générale du changement institutionnel.

La répartition des "places", des produits de la "cuisine" politique, pour reprendre l'expression utilisée sans vergogne par le *Quebec Mercury*, passionnait, comme on sait, les deux élites politiques, anglaise et française, du Bas-Canada, sous-tendant, parfois de façon très explicite, une bonne part des questions constitutionnelles de l'époque. Et pour cause: Paquet et Wallot nous montrent une "liste civile" qui englobait plus de 90% des dépenses du gouvernement civil. Arme redoutable aux mains d'un pouvoir résolu à utiliser tous les moyens de pression; gibier intéressant pour les ambitieux; nœud des conflits autour du pouvoir. Le Bas-Canada présente sous une forme particulièrement aiguë le problème-clé des pays sous régime constitutionnel à l'époque: le contrôle du budget par des assemblées représentatives, organes d'une bourgeoisie de plus en plus agressive. Au Bas-Canada, cependant, la question se complique, car deux bourgeoisies réclament leur part, sinon le monopole, des places, et donc du budget. L'une, française, par le moyen de l'Assemblée législative; l'autre, anglaise, par l'entremise du Gouverneur, des Conseils exécutif et législatif et du *Colonial Office*.

Puisque parler de liste civile, c'est parler du budget total, ou presque, de la colonie, Paquet et Wallot ont dû refaire la comptabilité d'une administration qui brouillait volontiers les pistes. Ils démontrent comment le déficit civil annuel de la colonie, absorbé par la métropole, servait l'Exécutif pour résister aux prétentions budgétaires de l'Assemblée. Consciente de sa puissance accrue avec la montée de ses revenus depuis 1805, l'Assemblée retient sur les sommes versées à l'administration une portion de plus en plus considérable, se gardant bien pourtant de couper les subventions aux projets dont la suppression lui aurait coûté sa popularité. Ces tentatives de pression, comme le montrent Paquet et Wallot, s'inscrivent dans une tradition qui remonte à la fameuse requête du jury d'accusation — anglophone, il est vrai — de 1764; et l'Assemblée à prédominance française, appuyée par le *Canadien*, les reprend à son compte dès 1805.

Mais c'est sans doute l'analyse de la répartition du patronage politique sous forme de pensions et salaires qui retiendra l'attention. Si les recherches de Paquet et Wallot viennent ici le plus souvent étayer les thèses de l'historiographie traditionnelle, elles ont néanmoins permis de mesurer avec quelque exactitude l'étendue du monopole du pouvoir détenu par les Anglais, quitte à concéder une portion congrue à une minorité de Canadiens français dociles, nobles pour la plupart. Si, pendant toute cette période, les Canadiens français sont défavorisés quant au nombre des places ainsi qu'au total et à la moyenne des revenus qui en proviennent il reste qu'à partir de 1804 leur portion passe de 30% environ jusqu'aux abords de 37% du total des places. Mais il s'agit là surtout d'un phénomène de cumul, et la totalité des salaires des Français évolue plus lentement. Quant aux pensions, si les Français en détiennent la plupart jusqu'en 1809, c'est pour de petites sommes, tandis que la moyenne de la valeur versée aux Anglais quintuple après 1802 et les pensions accordées aux Français disparaissent presque intégralement après 1809. Sans doute faut-il voir là une conséquence des péripéties du conflit constitutionnel. Une

analyse régionale fait ressortir le comportement un peu différent de la région montréalaise, où les Français se trouvent dans une position plus avantageuse.

Confrontation de deux ethnies ? Conflit de principes ? Ou vulgaire chasse aux sinécures ? Paquet et Wallot réussissent à mettre en doute un intérêt direct et vénal de la part des notaires de l'Assemblée, en meilleure situation financière, semble-t-il, que l'on ne l'a cru jusqu'ici. Si la bourgeoisie francophone convoitait des places, c'était donc surtout pour s'assurer le contrôle politique de l'Etat. Mais dans ses réclamations, elle aurait été secondée par des "habitants indépendants", individus à revenus modestes et armés d'un minimum d'instruction, organisateurs électoraux... artisans, maîtres d'écoles, bref la petite bourgeoisie qu'ignore l'historiographie, et la masse" (p. 124), qui, eux, ne répugneraient pas à recueillir, pour des raisons bien plus terre à terre, quelques postes et pensions. C'est là une hypothèse intéressante que l'on s'attendra à voir vérifiée par ces études approfondies des microsociétés locales qui manquent encore à notre connaissance de l'époque.

Enfin, deux idées-maîtresses. D'abord, que la liste civile aurait été le "microcosme d'une situation globale" dont elle refléterait tous les conflits essentiels. Ensuite, que la confrontation autour de cette question constitue une situation qualifiée d'*équilibre conflictuel*, notion qui expliquerait la rivalité de ces deux bourgeoisies, chacune avec ses appuis politiques (les masses, la métropole); chacune représentant un système économique, l'une agricole (et, dans une certaine mesure, le monde du travail), l'autre, le commerce — systèmes en expansion rapide, à la fois complémentaires et contradictoires. Chaque groupe aurait donc cherché à s'emparer du système politique pour le "moderniser" à son profit; mais le résultat net aurait été de neutraliser le pouvoir étatique, bloquant ainsi le progrès économique. Ces deux bourgeoisies, chacune "modernisante" à sa façon, sont donc condamnées à une coexistence et à une lutte sans fin et sans issue, tant que les données du jeu politique et économique n'auront pas changé. Il s'agit ici d'un développement nouveau par rapport à l'article de 1969-70.

Pour ma part, je suis prêt à reconnaître l'intérêt de ces deux notions. La deuxième a surtout le mérite de nous libérer, du moins provisoirement, de la lourde hypothèque creightonienne qui a trop longtemps pesé sur nos analyses de la société canadienne. Mais je ne peux m'empêcher de formuler une réserve. En effet, si la querelle de la liste civile exprime les tensions au sommet de la pyramide sociale, l'analyse de ce "microcosme" nous éclaire fort peu sur les mobiles, les ambitions et les intérêts de la base, et fort peu aussi sur les atouts économiques des parties en cause. Nous ne parlons pas ici des revenus personnels des députés, mais des secteurs économiques qu'ils sont censés représenter. Et si par d'autres moyens nous avons au moins quelques renseignements sur le commerce à l'époque, l'évolution du niveau de vie et de la manière de vivre des agriculteurs nous est beaucoup moins connue, malgré les efforts héroïques de l'historiographie récente. En attendant donc la confirmation de cette

hypothèse, ne convient-il pas mieux de parler, non pas d'un "équilibre" de deux groupes en ascension, mais plutôt d'un état d'*instabilité* sociale et économique caractéristique d'une période de transformation rapide, dont l'impact semble avoir été ressenti et perçu de façon différente, selon le niveau social des personnes touchées ?

Ce ne sont ici que les nuances et les points d'interrogation que devrait soulever une bonne étude, et le livre de Paquet et Wallot s'insère dans une lignée déjà impressionnante de travaux intéressants et stimulants qui renouvelleront nos connaissances sur cette période. A ce sujet, pourrait-on émettre un vœu ? C'est de les voir prolonger cet examen quantitatif de la réalité sociale plus avant dans le XIX^e siècle (la liste civile par exemple restera un indicateur social important jusqu'en 1837, même après), et en profondeur, serrant de plus près les effets de changement et de restructuration économiques dans d'autres milieux sociaux bien définis. Cela nous permettrait, non seulement de dénombrer mais, plus important, de connaître ces humbles, ces masses qu'on ne peut que deviner en arrière-plan de ces querelles d'élite dont Paquet et Wallot font si brillamment la dissection.

*Department of History
York University*

T. J. A. LE GOFF